

# Pers-Jussy



## Bulletin municipal

N° 62 - Juillet 2019

Prochaine parution

Octobre 2019

11 Novembre 2018 - PERS JUSSY  
CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



## EDITORIAL DU MAIRE

Les mutations profondes que vit notre société, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles, environnementales et numériques, impliquent que nous adaptions nos modes de vie, et que nous fassions confiance aux jeunes générations pour appréhender sereinement le monde de demain.

Les initiatives sont nombreuses, notamment dans les écoles où les jeunes se mobilisent pour relever les défis du futur. A titre personnel, je suis heureux de voir combien nos concitoyens et plus particulièrement notre jeunesse, s'intéressent à la vie de notre commune et de notre territoire.

Nous entrerons très prochainement, dans une nécessaire et démocratique campagne électorale, au cours de laquelle le foisonnement des idées laissera place début 2020, à une nouvelle équipe qui, j'en suis convaincu, apportera un souffle nouveau à notre belle commune de Pers-Jussy.

Elu premier adjoint en 1989 et maire depuis 2001, il est aujourd'hui de mon devoir de vous annoncer que je ne serai pas candidat à ma propre succession. C'est pourquoi, au cours des semaines à venir, je m'imposerai un devoir de réserve pour laisser s'exprimer en toute liberté et avec sérénité, les talents qui se dessinent.

Les chantiers de l'école de musique et du bâtiment de la médiathèque qui comptera huit logements aidés, se poursuivent dans de bonnes conditions, malgré un peu de retard.

Ces dossiers seront conduits à leur terme avec enthousiasme, par une équipe municipale dynamique et motivée qu'il m'appartient de remercier, pour son engagement à mes côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Votre Maire  
Louis Favre



## FÊTE NATIONALE

TOUTE LA POPULATION  
EST INVITEE  
A LA CEREMONIE

DU 14 JUILLET  
A 11 HEURES

**AUX MONUMENTS AUX MORTS**

## SÉANCE DU 02/05/2019

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 28/03/2019.
- **Retire** le point 4 prévu sur la convocation : parking provisoire au centre du village durant les travaux ; le dossier n'étant pas encore complètement bouclé.
- **Décide** de procéder à une modification simplifiée du PLU afin de corriger une erreur matérielle concernant le règlement écrit (autorisation des toitures à 4 pans). Le dossier sera à la disposition du public, du 16 mai au 22 juin 2019 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
- **Détermine** le nombre de conseillers communautaires Arve et Salève à compter des élections municipales et communautaires de 2020 comme suit :

Communes	Pop. municipale 2019	Accord local correspondant à la répartition actuelle des sièges qu'il est proposé de reconduire pour le prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020
REIGNIER-ESERY	7923	12
PERS-JUSSY	3025	5
MONNETIER-MORNEX	2311	4
NANGY	1657	3
ARTHAZ PND	1513	2
SCIENRIER	1176	2
ARBUSIGNY	1102	2
LA MURAZ	1058	2
<b>TOTAL</b>	<b>19765</b>	<b>32</b>

Ce tableau sera validé, après délibération de toutes les communes.

- **Organise** les permanences des bureaux de vote pour les élections européennes le 26 mai prochain, qui se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire.
- **Vote**, sur proposition des commissions bâtiments et voirie, les devis suivants :
 

- Entreprise rénovation DIGAT Sébastien – mises aux normes du WC du Vieux Pressoir	7 693.00 € TTC
- GJM Maçonnerie – reprise de crépis dans l'église	7 639.20 € TTC
- L'atelier 1905 – peinture après reprise du crépi dans l'église	3 237.46 € TTC
- PAULME TP – travaux eaux pluviales Route du Nant Guin	10 009.80 € TTC
- VACHOUX Esther – fauchage accotements routiers (56 € HT / l'heure)	67.20 € TTC/heure
- **Accorde**, après présentation des dossiers par Madame Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-adjoint en charge des finances, les subventions suivantes :
 

- Mutame Savoie Mont-Blanc (mutuelle du personnel communal)	234.00 €
- Foyer Socio-Educatif du collège la Pierre aux Fées (voyage des 4èmes)	555.00 €
- ADIMC 74 Cran Gevrier (participation aux frais de scolarité pour un enfant)	50.00 €
- MFR Cranves-Sales (participation aux frais de scolarité pour 2 jeunes)	100.00 €
- MFR Bonne (participation aux frais de scolarité pour 1 jeune)	50.00 €
- MFR Mozas (participation aux frais de scolarité pour 2 jeunes)	100.00 €
- MFR le Belvédère Sallanches (participation aux frais de scolarité pour un jeune)	50.00 €
- **Décide**, dans le cadre de l'agrandissement du cimetière, de mandater un cabinet pour accompagner la commission ad hoc.

**SÉANCE DU 02/05/2019 (suite)****• Ecoute M. le Maire :**

- qui explique, que la prime chauffage bois, pour le remplacement d'une cheminée ouverte ou d'un chauffage au bois antérieur à 2002, peut aller jusqu'à 2 000 € en fonction des revenus. Renseignements sur le site [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr).
- qui propose, sur incitation de l'association des Maires de France, de verser une subvention pour la reconstruction de Notre Dame de Paris ; cette proposition n'ayant pas fait l'unanimité du Conseil municipal, n'a pas été retenue.

**• Ecoute :**

- M. Denis DUPANLOUP, qui fait le compte-rendu de la réunion organisée par la Direction Départementale des Territoires concernant la réglementation en vigueur sur l'accessibilité des ERP (Établissement Recevant du Public).
- M. Patrice DOMPMARTIN, qui précise que la commune emploiera 8 jeunes étudiants à la voirie durant les mois de juillet et août.
- Mesdames Chantal BARONI-CHAPPAZ et Isabelle ROGUET, déléguées au SIVU dont la commune est membre, qui présentent le projet de rénovation et de mise en conformité de l'espace aquatique les Foron .
- Mme Sylvie ROSSET qui rappelle que toutes les mamans de la commune seront invitées le 25 mai prochain à 11h à la salle communale.
- M. Denis DUPANLOUP qui fait part d'une exposition sur « le Plateau des Bornes », le 9 mai à partir de 18h à la salle des associations à Arbusigny et d'une animation gratuite, encadrée par la Maison du Salève, le mercredi 22 mai de 9h30 à 17h au « Marais de Fusil-Roguet » à Pers-Jussy et dont le thème est « le voyage par les mots ».

**• Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 6 juin 2019 à 19h30.****SÉANCE DU 06/06/2019****Le Conseil Municipal :**

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 2/05/2019 ; M. Denis DUPANLOUP, maire-adjoint en charge des bâtiments faisant remarquer que le devis de l'Entreprise de rénovation DIGAT Sébastien pour la mise aux normes du WC du Vieux Pressoir est d'un montant de 6 756 € HT ; l'entreprise n'étant pas soumise à TVA.
- **Ecoute** M. le Maire qui fait part de la démission, pour raisons personnelles, de Mme Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, conseillère municipale. M. le Maire la remercie pour son engagement au sein du CCAS.
- **Vote**, sur proposition de M. Denis DUPANLOUP, le devis suivant :
  - Entreprise de rénovation DIGAT Sébastien pour rénovation de la cuisine du Vieux Pressoir, pour un montant de 5 500 € HT.
- **Ecoute :**
  - M. Denis DUPANLOUP, qui fait un point de situation concernant les différents dossiers relatifs aux bâtiments communaux et qui précise que les travaux de ravalement des façades de l'immeuble de la poste sont prévus en fin d'année 2019. A cet égard, un montant de 87 000 € a été inscrit dans le budget lors de son élaboration.
  - Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, maire-adjoint, qui présente l'audit réalisé en mairie concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et qui expose les travaux à réaliser concernant ce dossier.
  - M. Hervé FAUVAIN, qui fait part du projet « la nuit est belle » lancé par le Grand Genève, en collaboration avec la Société d'Astronomie de Genève et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève. La proposition d'associer notre commune à ce projet d'extinction de l'éclairage public durant la nuit du jeudi 26 septembre 2019 est validée par le conseil municipal.
- **Décide**, dans le cadre du recrutement d'un agent au service administratif, d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- **Reprend** la délibération n° 07.02.2019/08 relative à une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) 2019 pour l'aménagement de la médiathèque, pour correction.
- **Rappelle** la réunion qui aura lieu le jeudi 20 juin à 9h avec le CAUE concernant le projet de réhabilitation de la mairie.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 27 juin 2019 à 19h30.

## SÉANCE DU 27/06/2019

**Le Conseil Municipal :**

- **Ecoute** M. le Maire qui précise qu'il y aura lieu de remplacer M. Patrice DOMPMARTIN, 1<sup>er</sup> adjoint, démissionnaire. Ce remplacement sera effectué lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal en relation avec les services préfectoraux et en fonction des textes en vigueur. M. le Maire remercie M. Patrice DOMPMARTIN pour son engagement au sein du Conseil Municipal.
- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 06/06/2019.
- **Vote**, sur proposition de la commission finances, les subventions suivantes :

APE	850.00	ASCEPJ	600.00
Cantine	1 100.00	Cantine	15 600.00
Bibliothèque	850.00	AIPE – CEG	200.00
Foyer coopératif CEG	100.00	Pages Ouvertes	100.00
Banque alimentaire	300.00	Les Restos du cœur	100.00
ALFAA	80.00	AFM Haute-Savoie	100.00
ALBEC	100.00	Alzheimer 74	100.00
Arc-en-ciel (rêves enfants malades)	100.00	AFTC	100.00
Donneurs de sang	200.00	Nous Aussi	250.00
Souvenir Français Reignier	100.00	Union Combattants d'AFN Reignier	100.00
Croix Rouge La Roche - Reignier	400.00	Jeunes Sapeurs-Pompiers - Pays Rochois	100.00
Handi'Festif	100.00	Prévention routière	100.00
Ligue contre le cancer 74	100.00	La Sclérose en plaque (SEP 74)	100.00
ANSMFIS	100.00	Radio Perrine	100.00
Harmonie de Reignier	100.00	Octobre Rose (cancer du sein)	100.00
Protection Civile	100.00	Jeanne Antide Animation	100.00
USPJ	850.00	Ski-Club	850.00
Pers-Jussy Vélo	850.00	Ecole de musique	2 000.00
Chorale Arc-en-Ciel	200.00	Les Amis de Pers-Jussy	200.00
La Persjussienne	200.00	ADIMC (Pers-Jussy)	150.00
Le Souvenir Français	100.00	Les Amis des Sentiers	100.00
MFR I.M.A.A (Cruseilles) Foucras	50.00	CFA Ambérieu en Bugey (Broisat)	50.00
Espace Femmes La Roche sur Foron	100.00		

• **Ecoute :**

- M. le Maire qui expose, que dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière, il y aura lieu de faire pratiquer une étude hydrogéologique avant de transmettre le dossier à l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- M. Denis DUPANLOUP, Maire-Adjoint en charge des bâtiments, qui fait un point de situation sur les travaux en cours (école de musique et médiathèque) et un compte-rendu de la réunion avec l'économiste du CAUE au sujet du projet de réhabilitation de la mairie.
- M. le Maire qui précise qu'au vu du montant des travaux estimé pour l'aménagement du parking provisoire au Centre-Bourg, il y aura lieu de faire un appel à concurrence.

- **Autorise** M. le Maire à signer, suite au déclassement de l'ancienne route des Pittet, un échange de terrains entre la commune et M. GERLIER.
- **Approuve** la modification n° 1 du PLU relative aux toitures.
- Est **informé** par Mme Isabelle ROGUET, Maire-Adjoint en charge du scolaire, de l'annulation de la fête de l'école du Chef-Lieu, prévue ce vendredi 28 juin et du report de celle de l'école des Roguet au mardi 2 juillet, au vu des conditions climatiques.
- **Ecoute** M. Michel CRITIN, Vice-Président au Syndicat Rocailles Bellecombe, qui fait un compte-rendu sur le rapport de la qualité de l'eau et précise que 3 communes ont rejoint récemment le Syndicat (Onnion, Mégevette et St-Jeoire).
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 11 juillet 2019 à 20h.

### A propos du Répertoire Electoral Unique « REU »



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lors de son initialisation, les données d'état civil des électeurs issues du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) ont été reprises. Ces données sont identiques à celles figurant sur l'acte de naissance de chaque personne. Or, parfois, l'état civil n'a pas été mis à jour de toutes les modifications pourtant intégrées par l'administration par ailleurs (carte d'identité, permis de conduire ...), à l'origine d'écarts entre les documents d'identité des électeurs et les données enregistrées au REU.

Ces écarts ont donné lieu à un plan de correction du RNIPP par l'Insee et par conséquent, de l'état civil des électeurs concernés sur la liste électorale. Si la plupart des demandes de correction sollicitées par les communes et les électeurs ont pu être prises en compte, il reste encore des erreurs et vous êtes invités, si vous êtes concernés à solliciter la correction du RNIPP, en utilisant la télé procédure disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Cette correction, opérée par l'Insee, corrigera automatiquement l'état civil retenu pour l'inscription des électeurs sur les listes électorales.

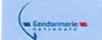
## INFO GENDARMERIE

  
 Contre les **cambrjolages**,  
 les **bons réflexes!**

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous vous absentez ?**  
**Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.**  
 Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.  
 Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez tous les bons réflexes  
 dans notre brochure et sur internet  
 @Place\_Beauvau




**Vous êtes victime ou témoin  
d'un cambriolage :**

**COMPOSER LE 17**

**Opposition carte bancaire : 0892 705 705**

**Opposition chéquier : 0892 68 32 08**

**Blocage téléphones portables**

**Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00**

**Free Mobile : 3244**

**Orange : 0 800 100 740**

**SFR : 10 23**

## INFOS DIVERSES



**Le frelon asiatique**

**Vous suspectez sa présence.  
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.  
Contactez nous :**

**FREDON 73-74**  
☎ 04 79 33 46 89 ✉ signalerfrelon74@gmail.com  
Plus d'infos sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.  
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



Un registre nominatif communal destiné à recenser les personnes isolées, vulnérables et fragiles est à disposition dans votre mairie.

Si vous pensez avoir besoin d'un accompagnement personnalisé ou si dans votre entourage vous avez connaissance de personnes seules, vulnérables et fragiles, nous vous invitons à contacter

la mairie au 04 50 94 40 79.

## Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en tout sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail de la propriété).
- une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.



## PEPS'EUREKA

**Il manque quelques personnes pour démarrer un groupe à la rentrée !!!**

**PEPS EUREKA : Programme d'Education et de Promotion de la Santé**  
« Pour donner du PEPS à ses neurones et à sa vie »

Programme issu du Neuropeps, élaboré par la Fondation Nationale de Gérontologie, il vise à comprendre les difficultés de mémoires quotidiennes en donnant des informations et des conseils, et en diffusant des messages de prévention et des stratégies de mémorisation.

Il s'adresse aux retraités soucieux de prendre en main leur mémoire et leur santé et qui sont concernés par une prévention plus globale des troubles cognitifs. Peps Eureka est un programme d'animation collective qui comporte 10 séances hebdomadaires d'environ 2h30 avec des aspects théoriques et des aspects pratiques.

**Ces ateliers sont proposés gratuitement.**  
**Pour tout renseignement, vous pouvez vous inscrire auprès de Dominique BRAND ou remplir une fiche d'inscription à la mairie.**

## « La Nuit est Belle » : Extinction lumineuse du Grand Genève

La Nuit est Belle - 26 septembre 2019

Rallumons les étoiles dans le Grand Genève

**Eteindre l'éclairage public du territoire du Grand Genève pendant une soirée le 26 septembre 2019 pour offrir le ciel étoilé aux habitants ? Pourquoi pas ?** C'est le défi que la Société d'Astronomie de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG) lancent aux élus français et suisses du Grand Genève. Objectif de l'opération : rallumer les étoiles du territoire transfrontalier en sensibilisant le public aux effets de la pollution lumineuse. sur la faune, la flore et l'Homme.

Aujourd'hui, la France compte plus de 11 millions de points lumineux publics et plus de 3,5 millions d'enseignes lumineuses et rares sont les endroits où l'on peut encore observer un ciel. Si des mesures de réduction ont été entreprises par les collectivités du territoire depuis plusieurs années (rénovation de l'éclairage public, diminution des points lumineux, extinction nocturne des villages...), le ciel nocturne du Grand Genève reste voilé.

PERS-JUSSY s'associera donc à « La Nuit est Belle » **le 26 septembre prochain** et n'allumera pas son éclairage public (lampadaires, éclairage des bâtiments). A l'occasion de cet événement inédit, profitez des nombreuses animations prévues sur l'ensemble du territoire (observation des étoiles, conférence thématique, etc.). Eteignez la lumière, levez les yeux vers le ciel et dites-vous que, vraiment, la Nuit



**N'hésitez pas à en faire de même à la maison ! Diner aux chandelles par exemple ...**

## Communication du Docteur Lachèze

Ancien médecin de REIGNIER, domicilié à PERS-JUSSY, j'organise une **conférence-débat sur la collapsologie**, ou, pour être plus clair, **sur l'étude de l'effondrement de notre société thermo- industrielle** à venir et ses conséquences adaptatives pour nous et nos descendants.

Des **interventions surprises poético-clownesques** émailleront la conférence, histoire d'adoucir les propos.

Pour cette organisation, je suis soutenu par la **fédération des universités populaires Savoie Mont-Blanc**.

La conférence aura lieu le **jeudi 26 septembre 2019 à 20h30**  
**au cinéma du parc 60, rue du collège**  
**74800 LA ROCHE-SUR-FORON,**

Le conférencier sera **Vincent MIGNEROT**, écrivain, Président de l'association ADRASTIA consacrée à la collapsologie.  
 Je profite de cette conférence pour lancer les bases d'une

**CELLULE DE RÉFLECTION-ACTION PERS-JUSSY REIGNIER,**

tant il est évident qu'en cas d'effondrement les solutions d'adaptation ne seront que locales.

Si vous êtes intéressé pour participer à cette conférence et/ou à la cellule de réflexion-action, vous pouvez me contacter,  
**à partir du 1er septembre, au 06 08 69 62 44.**

## INFO SECRETARIAT COMMUNAL



### LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvie ROGNARD au secrétariat de mairie, qui vient renforcer l'équipe en place. Sylvie continue sa mission communale après quinze années en qualité d'Assistance Maternelle Spécialisée à l'école maternelle auprès des enfants.

**DATES À RETENIR**



**Fête Nationale  
Samedi 13 juillet**

Stade des Fins  
Petite restauration, buvette, feux d'artifice, animation

**« Raconte Tapis » par la bibliothèque**

**Samedi 13 juillet à 10 h  
A partir de 3 ans et +**

Salle communale

**Don du sang**

**Jeudi 25 juillet de 17h30 à 19h**

Stade des Fins

**Préparation de la fête de la Batteuse**

**Vendredi 23 août**

Sous le chapiteau



**Fête de la Batteuse  
Dimanche 25 août**

Stade des Fins



**AG de l'école de musique**

**Lundi 9 septembre à 20h**

Salle communale

**AG de Gym Pers-Jussy**

**Mercredi 11 septembre à 20h**

Salle communale

**AG de la cantine et de l'APE**

**Jeudi 12 septembre à 20h30**

Salle communale

**« La nuit est belle » :  
Extinction lumineuse  
du Grand Genève**

**Jeudi 26 septembre**

Grand Genève



**Octobre Rose**

**Samedi 5 octobre de 9h à 12h**

Stade des Fins

**Stage de danse latino**

**Samedi 5 octobre**

Salle communale

**Soirée Liane France-Afrique**

**Samedi 12 octobre**

Salle communale

**La Persjussienne**

**Dimanche 13 octobre**

Départ stade des Fins



**HORAIRES D'ETE**



**BIBLIOTHEQUE**



**Ouverture aux horaires habituels  
Fermeture du 4 août au 22 août  
Réouverture le vendredi 23 août à 15h30**

**PHARMACIE**



**Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Le samedi de 9h à 12h**